

Déclaration de la Directrice Exécutive de UNFPA, Dr. Natalia Kanem, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Population

Les droits et les choix sont la solution : en cas de baby-boom ou baby-bust, influencer sur les taux de fécondité ne peut se faire qu'en faisant des droits et de la santé reproductive de tou-te-s une priorité.

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des conséquences durables sur la population.

Elle a d'ores et déjà contraint de nombreuses femmes à reporter leur maternité et, en perturbant la prestation des soins de santé, entraîné des grossesses non désirées.

Bien qu'il ne soit pas encore possible de mesurer avec exactitude l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la fécondité, ces tendances ont suscité de vives inquiétudes quant à la fluctuation des cycles de naissance.

Nous devrions toutefois davantage nous alarmer de l'incapacité des femmes à exercer leurs droits et à exprimer leurs choix en matière de sexualité et de procréation, que ce soit en raison de l'interruption des services de santé ou du fait que la discrimination fondée sur le genre les empêche de prendre des décisions concernant l'accès aux soins, l'utilisation de la contraception ou les relations sexuelles qu'elles entretiennent avec leur partenaire.

Les sociétés sont saines et productives lorsque les femmes sont en mesure de prendre des décisions éclairées concernant leur santé sexuelle et reproductive et qu'elles ont accès aux services susceptibles d'appuyer leurs démarches. Les femmes qui disposent de leur corps gagnent non seulement en autonomie, mais jouissent également d'une meilleure santé, d'une meilleure éducation, de revenus plus élevés et d'une sécurité accrue. Elles sont aussi plus susceptibles de s'épanouir, au même titre que leur famille.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les inégalités et les faiblesses flagrantes des systèmes de santé entre les pays et en leur sein. La crise a conduit de nombreux systèmes de santé surchargés à restreindre la fourniture de leurs services de santé sexuelle et reproductive, souvent considérés comme non essentiels. Bien que ces derniers figurent parmi les droits de la personne, des préoccupations jugées plus pressantes les ont supplantés. Dans le contexte actuel de pressions économiques et de réductions budgétaires, le risque que certains pays ne parviennent pas à les rétablir est réel.

En cette Journée mondiale de la population, nous devons agir pour remédier à cette situation. Bien que les systèmes de santé soient mis à rude épreuve, ces services essentiels ne peuvent passer au second plan : il en va de la santé et du bien-être des femmes et des filles, qui peuvent en subir les conséquences tout au long de leur vie.

Travaillons ensemble pour faire respecter le droit de chacun à fonder une famille et d'en déterminer le moment opportun, et défendons les droits ainsi que les choix des femmes et des filles.